



Emploi salarié

1^{er} trimestre 2021

La mise en place d'une deuxième période de confinement strict impacte à nouveau l'emploi salarié privé au 1^{er} trimestre 2021

Les services hors commerce sont particulièrement concernés par les réductions d'emplois.

Au 31 mars 2021, les employeurs du **secteur privé** déclarent 64 330 salariés auprès de la Cafat, soit une diminution de 2,2 % par rapport au 4^e trimestre 2020, en données corrigées des variations saisonnières (CVS). A cette date, la Nouvelle-Calédonie vit son deuxième confinement strict, débuté le 9 mars, à la suite de la découverte de plusieurs cas positifs à la Covid-19 en provenance de Wallis-et-Futuna. Ce confinement, achevé le 2 avril, s'est accompagné de mesures pour lutter contre la propagation du virus sur le territoire, telles que la fermeture des établissements scolaires et universitaires, l'interdiction de toutes les activités considérées comme non essentielles (restaurant, bar, activités de loisirs, etc...). Un an après le début de la crise sanitaire, l'impact de ce nouveau confinement sur le niveau de l'emploi privé, est légèrement moins prononcé qu'au 1^{er} trimestre 2020 (-2,2 %, vs -2,9 %). Fin mars 2020, la Nouvelle-Calédonie entamait sa première période de confinement strict (24 mars au 20 avril), mais les effets de la situation sanitaire mondiale avaient déjà commencé à se faire sentir localement. Toutefois, le marché de l'emploi calédonien ne s'était pas encore tout à fait remis de cette période : la reprise de l'activité (respectivement +0,4 % et +1,6 %

au 2^e trimestre et 3^e trimestre 2020) n'avait en effet pas permis de récupérer tous les emplois perdus en début d'année. Début 2021, l'emploi privé se trouve donc de nouveau impacté et ne redémarre pas au premier trimestre pour la deuxième année consécutive. Par rapport à la dernière année avant le début de la crise sanitaire (mars 2019), le secteur privé enregistre un déficit de 1 300 emplois.

Les mesures de sauvegarde et de soutien aux entreprises, adoptées par les pouvoirs publics lors du premier confinement, sont toutefois prolongées pour aider les entreprises et réduire l'impact de ce nouveau coup dur.

Sans surprise dans ce contexte, le recours à l'intérim recule au 1^{er} trimestre 2021 : -18 % d'entreprises utilisatrices et -23 % de salariés en équivalent temps plein.

En parallèle, 10 640 entreprises employeuses sont recensées au 1^{er} trimestre 2021, soit une baisse de 6 % par rapport au trimestre précédent (données CVS). Traditionnellement, le nombre d'entreprises baisse en fin d'année et remonte au premier trimestre. Mais ce n'est plus le cas pour la troisième année consécutive, et cette fois-ci la baisse est encore plus marquée que les années précédentes.

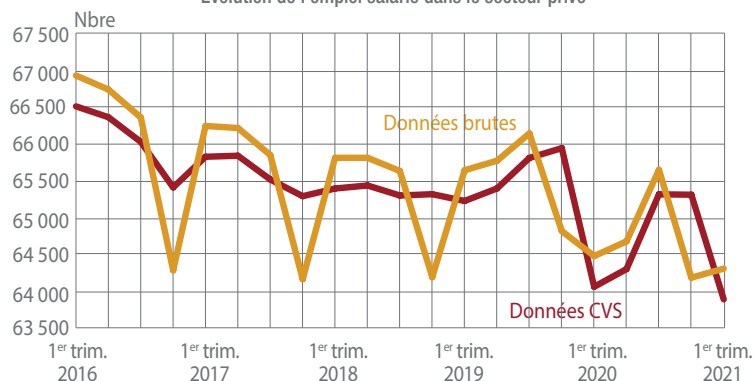
Sur la même période, les créations d'entreprises reculent aussi de 22,5 % en données CVS.

Paradoxalement, les liquidations judiciaires baissent également au cours du premier trimestre : 53 ont été enregistrées, soit 25 % de moins qu'au trimestre précédent, et le deuxième trimestre n'enregistre pas de rattrapage. De même, l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui résume l'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur la conjoncture, remonte de 6,2 points au 1^{er} trimestre 2021, signe d'un moral qui s'améliore. Mais cette hausse est toutefois à mettre en perspective avec la chute du trimestre précédent, liée aux conflits autour de la reprise de l'usine du Sud, qui avaient lourdement affecté le moral des entreprises. Il s'élève à 92,6 et reste inférieur à sa moyenne de longue période, reflétant un environnement économique fragile et plutôt dégradé.

Comme l'an dernier, la baisse de l'emploi salarié touche de plein fouet le secteur des services hors commerce (-2,9 % sur un trimestre en données CVS). Les effectifs salariés dans la construction et l'agriculture se réduisent aussi sensiblement (respectivement -3,9 % et -10,4 %, données CVS), même si les volumes d'emplois dans ces secteurs sont moindres. L'emploi résiste mieux dans le secteur du commerce et de l'industrie (respectivement +0,0 % et -0,3 % par rapport au trimestre précédent).

● L'emploi privé de nouveau frappé par la crise sanitaire

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur privé



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

L'hôtellerie et la restauration traditionnelle à nouveau très impactées

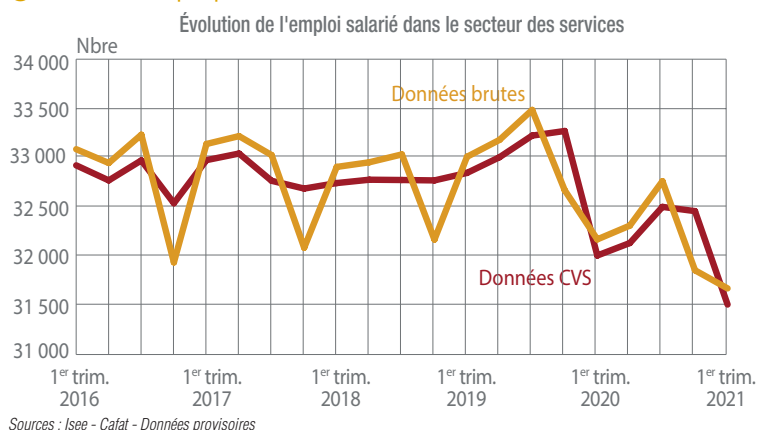
Plus gros secteur pourvoyeur d'emplois en Nouvelle-Calédonie, le secteur des **services hors commerce** comptabilise 31 650 salariés au 31 mars 2021, soit une diminution de 2,9 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est inférieure à celle observée un an plus tôt (-3,8 % au 1^{er} trimestre 2020, données CVS). Sans surprise, le secteur de l'hébergement et de la restauration est le premier touché par la mise en place des nouvelles mesures de lutte contre la propagation du virus. Il enregistre une diminution de 2,4 % sur un trimestre (données CVS), nettement moins forte qu'au 1^{er} trimestre 2020 (-8,8 %). Toutefois, l'activité dans ce secteur n'avait pas encore totalement repris, notamment celle destinée à une clientèle internationale. La baisse concerne d'abord l'hôtellerie, et dans une moindre mesure la restauration traditionnelle et les débits de boissons. Dans l'hôtellerie, les réductions d'effectifs concernent exclusivement des établissements situés hors du Grand Nouméa (Grande Terre et îles Loyauté), après des baisses particulièrement fortes dans les hôtels de Nouméa en 2020. Dans la restauration, aux suppressions d'emplois dans des établissements qui continuent leur activité, s'ajoute la fermeture de quelques petites structures qui emploient jusqu'à deux salariés. Ces diverses baisses masquent cependant la hausse des effectifs dans la restauration rapide.

Dans les activités des ménages en tant qu'employeurs, l'emploi recule aussi, de 8,1 % sur un trimestre (données CVS). L'emploi dans ces activités est en recul lent et régulier depuis plus de 15 ans. Il enregistre ici une baisse trimestrielle particulièrement marquée, y compris par rapport à celle constatée au 1^{er} trimestre 2020 (-4,7 %).

Le nombre d'emplois dans l'enseignement diminue de 5,3 % sur un trimestre (données CVS).

Dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives, le nombre de salariés recule de 10,6 % par rapport au trimestre précédent (données CVS). Comme au 1^{er} trimestre 2020, les plus touchés sont en particulier l'organisation de jeux de hasard et d'argent et les activités de loisirs. Deux entreprises de la place ont supprimé à elles seules deux tiers des emplois perdus dans ce secteur.

Un niveau d'emploi particulièrement bas dans les services au 1^{er} trimestre 2021



Le secteur du transport et de l'entreposage enregistre une baisse d'effectifs de 2,6 % sur un trimestre (données CVS), qui affecte les activités de transport aérien de passagers, de transport par eau et d'affrètement. Cette baisse est partiellement compensée par la progression de l'emploi dans les activités de manutention non portuaire. Enfin, le transfert des effectifs de plusieurs entreprises dont l'activité principale a été modifiée et recodifiée, se compensent plus ou moins au profit d'autres sous-secteurs.

A l'inverse, les activités immobilières voient leurs effectifs augmenter de 1,8 % par rapport au trimestre précédent (données CVS). La hausse provient des emplois gagnés sur le secteur transport et entreposage, suite à un changement d'activité.

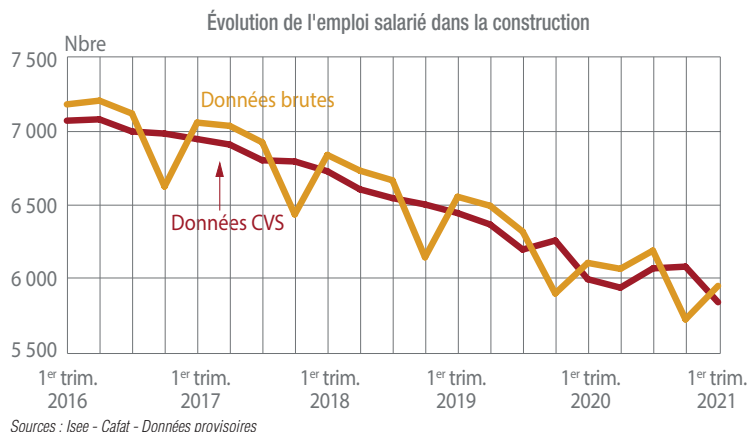
En glissement sur les douze derniers mois, les services perdent 500 emplois. Le secteur des services retombe ainsi à un niveau d'emploi proche de mars 2012.

Perte d'emplois dans la construction et l'agriculture

Le secteur de la **construction** compte 5 970 salariés au 1^{er} trimestre 2021, soit une diminution de 3,9 % par rapport au trimestre précédent (données CVS). Cette nouvelle baisse est presque aussi marquée que celle du début d'année 2020 (-4,2 %). Elle vient rompre la reprise de courte durée de l'emploi amorcée au 3^e trimestre 2020, qui mettait fin à une série de baisses successives depuis plusieurs années. La baisse trimestrielle concerne exclusivement les travaux de construction spécialisés qui recule de 6 % sur un trimestre (données CVS). Dans le détail, elle touche les activités de travaux de terrassement courant et travaux préparatoires (-15 %, données CVS), de terrassement spécialisés (-6 %) et dans une moindre mesure de peinture, de vitrerie (-14 %) et d'installation électrique (-4 %).

En glissement annuel, le secteur de la construction affiche un déficit de 160 emplois, plus précisément dans les travaux

La reprise de l'emploi amorcée au second semestre 2020 est interrompue



de construction spécialisés (-230 salariés) et le génie civil (-40). Cette diminution masque néanmoins la hausse de l'emploi dans la construction de bâtiments (+120 salariés).

Le secteur **agricole** emploie 1 610 salariés au 1^{er} trimestre 2021, en baisse de 10,4 % sur trois mois (données CVS). La baisse concerne essentiellement les activités de culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules, mais aussi de culture de fruits tropicaux, en lien avec les conditions climatiques exceptionnelles du premier trimestre (cyclone et intempéries). Les effectifs diminuent aussi dans les activités de culture de céréales à l'exception du riz et d'élevage, mais de façon moins marquée.

Par rapport au 1^{er} trimestre 2020, l'agriculture perd 140 emplois. La légère baisse amorcée fin 2020 se prolonge et s'accroît. Ce trimestre, le volume de l'emploi agricole retombe à un niveau identique à celui de fin 2014.

Le commerce se maintient

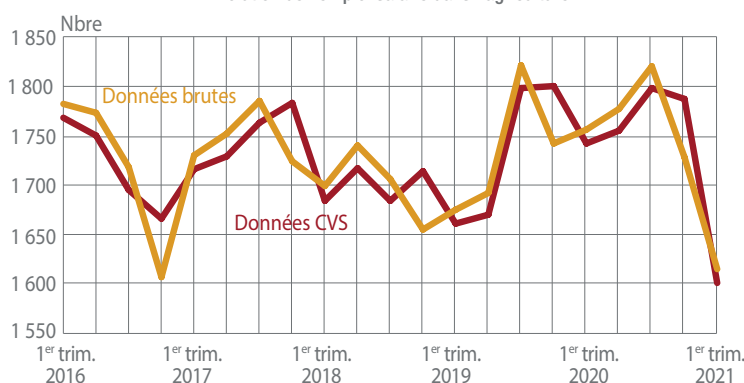
Au 1^{er} trimestre 2021, le secteur du **commerce** déclare 10 370 salariés, soit un niveau stable par rapport au trimestre précédent. Un an plus tôt, il enregistrait une baisse de ses effectifs de 1,2 % (données CVS), en lien avec les fermetures imposées par le confinement. Pour cette deuxième période de restriction, les mesures ont été en partie assouplies et les entreprises se sont adaptées, ce qui a permis une préservation des emplois. Par sous-secteur d'activité, la stabilité concerne aussi bien le commerce de détail (0,1 % en données CVS), le commerce de gros (-0,3 %) et la réparation automobile (-0,3 %).

En glissement annuel, le commerce gagne 250 emplois. La croissance concerne en particulier le commerce d'alimentation générale, de détail de combustibles, et dans une moindre mesure, le commerce de gros alimentaire spécialisé ou non, et de détail d'équipement automobiles. Elle masque cependant la diminution de l'emploi dans les supermarchés, le commerce de voiture et de détail d'habillement.

Le secteur de **l'industrie** compte 14 690 salariés ce trimestre, en très légère diminution de -0,3 % sur un trimestre (données CVS). Un an plus tôt, le secteur avait connu une baisse d'effectifs de 1,2 %, largement compensée ensuite. S'il résiste mieux cette fois-ci, cette légère baisse stoppe la progression de l'emploi industriel amorcée au 2^e trimestre 2020. L'industrie manufacturière, plus

● Forte baisse de l'emploi agricole au 1^{er} trimestre 2021

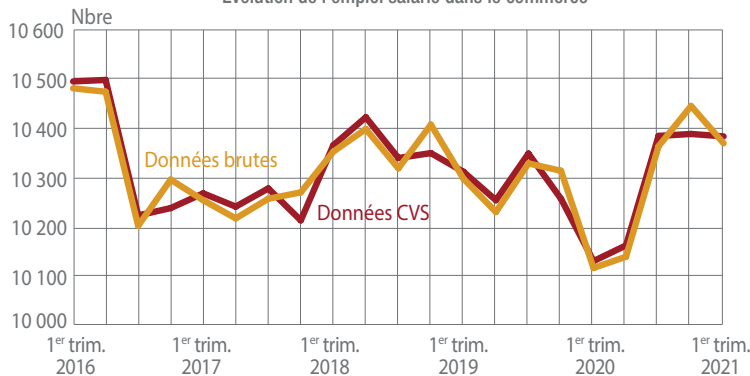
Évolution de l'emploi salarié dans l'agriculture



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● L'emploi dans le commerce résiste, malgré le confinement

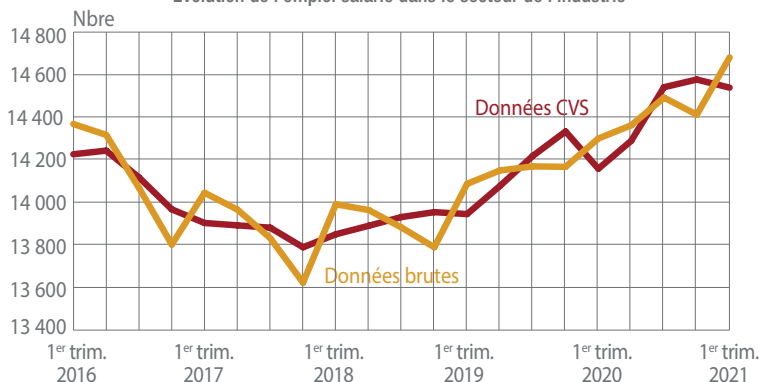
Évolution de l'emploi salarié dans le commerce



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● L'industrie résiste mieux qu'il y a un an

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

gros employeur du secteur, explique l'essentiel de cette diminution (-0,9 % ce trimestre, données CVS). Cette baisse masque cependant la progression des effectifs salariés dans les industries extractives (+3,1 % sur un trimestre, données CVS) et dans une moindre mesure dans la production et distribution d'électricité (+1,0 %).

En glissement sur les douze derniers mois, le solde d'emplois de l'industrie reste positif, avec 380 emplois supplémentaires. 6 emplois supplémentaires sur 10 sont créés par l'industrie extractive, principalement au sein de deux entreprises de la place.

● Emploi salarié privé au 1^{er} trimestre 2021

| | Evolution par rapport au trimestre précédent (CVS*, %) | Evolution sur 1 an (%) | Niveau en fin de trimestre (Données brutes) |
|---|--|---------------------------|---|
| Emploi salarié | | | |
| Effectif employeurs du privé | -6,0 | -2,2 | 10 640 |
| Emplois salariés du secteur privé (a) | -2,2 | -0,3 | 64 330 |
| Détail par sous secteurs du privé (b) | | | |
| Agriculture, sylviculture et pêche | -10,4 | -8,1 | 1 610 |
| Industrie | -0,3 | 2,7 | 14 690 |
| Industries extractives | 3,1 | 13,4 | 1 950 |
| Industries manufacturières (c) | -0,9 | 0,9 | 11 120 |
| Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné | 1,0 | 3,6 | 730 |
| Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution | -0,2 | 3,7 | 890 |
| Construction (c) | -3,9 | -2,6 | 5 970 |
| Commerce | 0,0 | 2,5 | 10 370 |
| Services | -2,9 | -1,6 | 31 650 |
| Transports et entreposage | -2,6 | -6,7 | 3 960 |
| Hébergement et restauration | -2,4 | -2,8 | 3 900 |
| Information et communication | -1,5 | 0,4 | 1 090 |
| Activités financières et d'assurance | 0,4 | -3,4 | 2 450 |
| Activités immobilières | 1,8 | 2,3 | 720 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | -2,8 | -1,7 | 2 140 |
| Activités de services administratifs et de soutien | -3,9 | 3,0 | 5 540 |
| Administration publique | 3,7 | 1,2 | 940 |
| Enseignement | -5,3 | -1,6 | 2 540 |
| Santé humaine et action sociale | -0,4 | 1,3 | 3 480 |
| Arts, spectacles et activités récréatives | -10,6 | -5,0 | 660 |
| Autres activités de services | -3,9 | -0,7 | 1 960 |
| Services domestiques | -8,1 | -5,2 | 2 240 |
| Activités extra-territoriales | -1,7 | 3,8 | 30 |
| Indéterminés (d) | /// | /// | 40 |
| Démographie d'entreprises | | | |
| Créations (cumul du trimestre) | -22,5 | -25,8 | 1 003 |
| Cessations (cumul du trimestre) | -37,8 | -28,9 | 786 |

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS).

Unité : nombre sauf mention contraire

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi
(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au RIDET dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de RIDET sur le territoire.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Chiffres clés de l'emploi au 1^{er} trimestre 2021

| | Evolution par rapport au trimestre précédent (Données brutes*, %) | Evolution sur 1 an (%) | Niveau en fin de trimestre (Données brutes) |
|---|---|---------------------------|---|
| Intérim (nombre mensuel moyen) | | | |
| Salariés (équivalents temps plein) | -22,6 | -23,7 | 403 |
| Entreprises utilisatrices | -17,9 | -8,0 | 293 |
| Moral des entreprises (donnée trimestrielle) | | | |
| Indicateur du climat des affaires (point) | 6,2 | 14,2 | 92,6 |
| Liquidations judiciaires (cumul) | -25,4 | 10,4 | 53 |

* Les indicateurs présentés dans ce tableau ne sont pas soumis à variations

Unité : nombre sauf mention contraire

saisonnières. Les évolutions trimestrielles sont donc calculées à partir des données brutes.

Sources : Isee - Cafat - DTE - IEOM

Révisions

La publication trimestrielle des évolutions de l'emploi salarié tient compte d'un délai de quatre mois nécessaire pour s'assurer d'un niveau satisfaisant d'exhaustivité des déclarations des entreprises. Néanmoins, certains mouvements peuvent encore être enregistrés après ce délai. C'est pourquoi, les chiffres des trimestres précédents sont systématiquement révisés à chaque nouvelle publication, pour tenir compte des déclarations tardives auprès de la Cafat.

Correction des variations saisonnières

L'emploi salarié présente des variations saisonnières importantes qui interfèrent avec les variations conjoncturelles : de façon récurrente, le niveau de l'emploi salarié décline au dernier trimestre. De même, d'autres indicateurs sont sujets à des variations saisonnières importantes : le nombre d'employeurs, dont la courbe infra annuelle suit les mêmes tendances que l'emploi salarié ; les créations et cessations d'entreprises, dont les niveaux sont toujours plus élevés au premier trimestre qu'au cours des trimestres suivants. L'analyse des données corrigées des variations saisonnières pour ces indicateurs offre une meilleure lisibilité et une analyse facilitée des réelles variations conjoncturelles.